

QUE le présent décret remplace le décret n<sup>o</sup> 360-2014 du 24 avril 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64423

Gouvernement du Québec

### **Décret 41-2016, 28 janvier 2016**

CONCERNANT la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie ait pour fonction de seconder le ministre de la Santé et des Services sociaux et d'exercer, sous sa direction, notamment les fonctions suivantes :

1<sup>o</sup> assurer une vigilance en ce qui a trait notamment à la protection sociale des personnes les plus vulnérables, à la réadaptation des personnes souffrant de troubles physiques ou intellectuels, à la protection de la jeunesse, à la prévention des troubles mentaux et du suicide et aux saines habitudes de vie;

2<sup>o</sup> assurer la responsabilité du Secrétariat à l'adoption internationale;

QUE le présent décret remplace le décret n<sup>o</sup> 372-2014 du 24 avril 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64424

Gouvernement du Québec

### **Décret 42-2016, 28 janvier 2016**

CONCERNANT le ministre délégué aux Affaires maritimes

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), le ministre délégué aux Affaires maritimes ait pour fonction de seconder la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et d'exercer, sous sa direction, notamment la fonction suivante :

1<sup>o</sup> assurer l'implantation de la stratégie maritime, afin de stimuler le développement économique des régions côtières, notamment dans les secteurs du transport maritime, du tourisme, des pêches et de l'aquaculture, de la recherche et du développement des technologies ainsi que de la formation de la main-d'œuvre, et ce, en concertation avec les ministres concernés;

QUE le présent décret remplace le décret n<sup>o</sup> 377-2014 du 24 avril 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64425

Gouvernement du Québec

### **Décret 43-2016, 28 janvier 2016**

CONCERNANT le ministre délégué au Loisir et au Sport

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), le ministre délégué au Loisir et au Sport ait pour fonction de seconder le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et d'exercer, sous sa direction, les fonctions du ministre relatives aux domaines du loisir et du sport, notamment à l'égard de l'application des lois suivantes :

1<sup>o</sup> la Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (chapitre M-15);

2<sup>o</sup> la Loi sur la sécurité dans les sports (chapitre S-3.1);

3<sup>o</sup> la Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (chapitre F-4.003).

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64426